

# INFOMERCIER

Juin 2018

Volume 67

**03**

MOT DE LA  
MAIRESSE

**04**

MOTS DES  
DIRECTEURS

**07**

LOISIRS  
ET CULTURE

**09**

FÊTE  
NATIONALE



**FÊTE NATIONALE:**  
RETOUR DES FEUX D'ARTIFICE  
LE 23 JUIN!

# CONSEIL MUNICIPAL



**M<sup>me</sup> Lise Michaud**

Mairesse

[lise.michaud@ville.mercier.qc.ca](mailto:lise.michaud@ville.mercier.qc.ca)

Cabinet de la mairesse et conseil municipal :  
450 691-6090, poste 250



**M. Stéphane Roy**

Conseiller district 1

[stephane.roy@ville.mercier.qc.ca](mailto:stephane.roy@ville.mercier.qc.ca)



**M<sup>me</sup> Johanne Anderson**

Conseillère district 2

[johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca](mailto:johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca)



**M<sup>me</sup> Judith Prud'homme**

Conseillère district 3

[judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca](mailto:judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca)

514 433-6040



**M. Philippe Drolet**

Conseiller district 4

[philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca](mailto:philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca)

438 821-7629



**M. Louis Cimon**

Conseiller district 5

[louis.cimon@ville.mercier.qc.ca](mailto:louis.cimon@ville.mercier.qc.ca)

450 692-1125



**M. Martin Laplaine**

Conseiller district 6

[martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca](mailto:martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca)

514 826-1163

## SÉANCES PUBLIQUES

Les citoyens sont invités à assister aux prochaines séances publiques à la salle du conseil de l'hôtel de ville :

- Mardi 12 juin à 20 h
- Mardi 10 juillet à 20 h
- Mardi 14 août à 20 h
- Mardi 11 septembre à 20 h

Séances publiques filmées disponibles au [ville.mercier.qc.ca](http://ville.mercier.qc.ca).

Pour vous inscrire sur la liste de distribution courriel et/ou téléphonique afin d'être avisé de la tenue d'une assemblée extraordinaire, écrivez à [direction.greffe@ville.mercier.qc.ca](mailto:direction.greffe@ville.mercier.qc.ca) ou appelez au 450 691-6090, poste 242.

## HÔTEL DE VILLE

869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage  
Mercier, Québec J6R 2L3  
450 691-6090 | [info@ville.mercier.qc.ca](mailto:info@ville.mercier.qc.ca)

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

[ville.mercier.qc.ca](http://ville.mercier.qc.ca)

 VilledeMercier

PUBLIÉ PAR LA VILLE DE MERCIER

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec | Tirage : 5500 copies



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



LISE MICHAUD, Mairesse

# MOT DE LA MAIRESSE

## FÊTE NATIONALE – RETOUR DES FEUX D'ARTIFICE

C'est avec beaucoup de fierté que je vous annonce que nous avons conclu une entente qui permettra le retour des feux d'artifice de la Fête nationale, et ce, pour les 10 prochaines années! Cet arrangement avec un agriculteur local permettra aux artificiers d'avoir accès à une partie de sa terre pour installer en toute sécurité les pièces pyrotechniques. Ceci permettra donc à la population de fêter en grand notre Fête nationale.

D'ailleurs, nous sommes très heureux de pouvoir compter sur un artiste mercierois pour assurer la première partie du spectacle de Daniel Boucher, le 23 juin. Patrick Lalonde sera accompagné de plusieurs musiciens et nous promet une fête endiablée! **De plus, M. Lalonde s'est engagé à verser son cachet à Opération enfant soleil, une initiative saluée des élus.**

Je m'en voudrais de vous parler de la Fête nationale sans souligner le travail de plus de 100 bénévoles qui contribuent gracieusement à l'organisation de ces deux jours de célébrations, de même qu'à celui de l'équipe de la Direction—loisirs, culture et vie communautaire. Sans eux, nous ne pourrions profiter d'une aussi belle fête.

Encore une fois cette année, toutes les activités seront gratuites. Je vous invite donc à profiter en famille de ces deux jours de festivités, dont les détails se trouvent dans le présent numéro de l'Info Mercier.

## RECONSTRUCTION DE RUES

D'autre part, le conseil municipal a récemment adopté la programmation des travaux de reconstruction de rues pour 2018. Ces travaux feront l'objet d'une subvention gouvernementale de 2,9 millions de dollars.

Ainsi, d'ici la fin de l'année 2018, les rues suivantes feront l'objet de travaux de reconstruction en tout ou en partie : rue Sauvé; rue des Chênes; rue Mars; croissant Argus.

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, la Ville communiquera avec les citoyens touchés par les travaux afin de détailler l'échéancier. Des séances d'information seront organisées et des annonces seront faites sur notre site Internet, sur notre page Facebook et dans un prochain numéro de l'Info Mercier.

*Lise Michaud*  
**Mairesse**

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plusieurs défis attendent la direction générale de la Ville de Mercier au cours des prochains mois. À terme, ces projets contribueront à améliorer l'efficacité organisationnelle de l'administration municipale.

Tout d'abord, plusieurs négociations de conventions collectives sont à prévoir. En effet, les conditions de travail des policiers devront faire l'objet d'une première entente avec la fraternité des policiers. Par ailleurs, deux conventions collectives prendront fin à la fin de 2018 : celle des pompiers, ainsi que celle des cols bleus et cols blancs regroupés. Une fois ces trois ententes conclues, cela permettra à la Ville de continuer à miser sur de forts partenariats avec l'ensemble de ses employés.

Une nouvelle politique sur les conditions de travail des employés-cadres devrait également être adoptée par le conseil au cours des prochains mois.

D'autre part, l'optimisation des services de la Ville de Mercier s'est poursuivie avec la récente réorganisation de l'état-major du service de sécurité incendie. Cette décision nous a permis d'améliorer le service offert par les chefs aux opérations, tout en réduisant la masse salariale.

Que ce soit au service de sécurité incendie ou ailleurs, l'évaluation des processus se poursuivra dans l'ensemble de l'organisation, avec toujours pour objectif d'offrir aux citoyens de Mercier les meilleurs services, tout en respectant leur capacité et leur volonté de payer.

*René Chalifoux*  
**Directeur général**



## MOTS DES DIRECTEURS



### **M. Daniel Rousseau**

**Directeur sortant – Service de police  
daniel.rousseau@ville.mercier.qc.ca**

C'est avec un mélange de nostalgie et d'un sentiment de mission accomplie que je quitterai mes fonctions de directeur de police, le 5 juin prochain.

Il est maintenant temps pour moi de passer le flambeau après une carrière policière de près de 37 ans à servir la population.

Mettre en place le service de police de Mercier a été un défi unique qui n'avait pas été réalisé ailleurs au Québec depuis quelques décennies. L'objectif d'amener un modèle de police de proximité avec vous a été atteint et le travail à venir en est un de consolidation.

Avec les partenaires internes de la ville de Mercier et externes (autres corps policiers et organismes publics), ce fut une période très intense et couronnée de satisfaction lors du lancement, le 17 juillet 2017.

De concert avec les membres de mon équipe, ce fut un privilège de vous servir et je suis assuré de l'engagement des femmes et hommes du SPVDM de vous donner la meilleure qualité de service sous la devise *Sécurité-Intégrité-Proximité*.

Au revoir !



### **M. Steeve Boutin**

**Nouveau directeur – Service de police  
steeve.boutin@ville.mercier.qc.ca**

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, de motivation et d'humilité que j'ai accepté l'offre de gravir le dernier échelon accessible au sein d'un service de police, celui de directeur. Grand passionné de la profession de policier, le fait de relever ce tout nouveau défi à l'intérieur de mon organisation me rend fébrile. À ce sujet, je tiens à remercier chaleureusement la mairesse, les membres du conseil municipal, ainsi que la Direction générale de la Ville de Mercier pour la confiance accordée à mon égard.

Je m'engage donc à poursuivre le travail déjà entamé avec Daniel Rousseau depuis presque un an, soit celui d'offrir à la population de Mercier un service de police de proximité. En fait, je ressens un réel plaisir à œuvrer à l'intérieur d'une petite organisation dont le travail d'équipe permet de créer une relation conviviale avec les citoyens que nous desservons, vision organisationnelle particulièrement importante à mes yeux.

Sachant qu'il me reste une dizaine d'années à œuvrer dans le domaine avant ma retraite, j'ai l'intention d'offrir une excellente stabilité au niveau de notre organisation et de servir respectueusement ma communauté tout en étant à l'écoute de ses besoins.

Merci et au plaisir !



### **M. Éric Lelièvre**

**Directeur – Loisirs, culture  
et vie communautaire  
eric.lelievre@ville.mercier.qc.ca**

La Direction loisirs, culture et vie communautaire a pour mandat d'offrir une programmation d'activités variées, adaptées aux différentes saisons et accessibles à toute la population de Mercier. Dans cette optique, nous offrons aussi un support aux organismes reconnus par la municipalité qui offrent un vaste étendu de services qui par le fait même dynamisent notre milieu de vie.

Tournée vers le futur, notre bibliothèque se définit de plus en plus comme un 3<sup>e</sup> lieu de vie. Expression de plus en plus populaire dans le milieu culturel et communautaire. Ce virage de philosophie a entre autre permis d'ouvrir nos portes sur l'heure du dîner afin d'accueillir les ados de l'école Bonnier et de leur offrir un accès privilégié et adapté à leur besoin.

Moteur dans la réalisation de grands événements comme la Fête nationale, nous travaillons aussi au développement des projets d'infrastructures à venir tel qu'un Skate Park, un nouveau parc, une patinoire réfrigérée ainsi que bien d'autres idées provenant des élus et des gens du milieu.

## MOTS DES DIRECTEURS



**Me Pascal Cloutier**  
**Chef de division – Cour municipale**  
[pascal.cloutier@ville.mercier.qc.ca](mailto:pascal.cloutier@ville.mercier.qc.ca)

La cour municipale de la Ville de Mercier est une cour de première instance dont la mission est d'offrir une justice de proximité facilement accessible aux citoyens. Elle exerce sa compétence en matière civile et pénale sur le territoire de la ville, desservie entre autres par le Service de police et la Direction urbanisme et environnement de la Ville de Mercier. La consolidation des opérations de la cour municipale marquera sa deuxième année d'existence.



**M. Vincent Langevin**  
**Directeur – Urbanisme et environnement**  
[vincent.langevin@ville.mercier.qc.ca](mailto:vincent.langevin@ville.mercier.qc.ca)

La Direction urbanisme et environnement a pour mission de planifier l'aménagement et les usages du territoire municipal avec pour objectif d'assurer le meilleur intérêt des citoyens, de favoriser le développement économique, d'émettre des permis et certificats et de contribuer à la protection de l'environnement, et ce, pour l'ensemble des intervenants municipaux. Chacun de ces mandats se réalise en fonction des orientations et directives émanant du conseil municipal. L'un d'entre eux est la valorisation du potentiel du corridor boulevard Saint-Jean-Baptiste en lien avec la vision stratégique d'aménagement.



**M<sup>me</sup> Nadia René**  
**Directrice – Finances et trésorerie**  
[nadia.rene@ville.mercier.qc.ca](mailto:nadia.rene@ville.mercier.qc.ca)

Le travail des employées de la Direction finances et trésorerie a pour objectif principal d'assurer une gestion optimale et rigoureuse des deniers publics. Cette direction est donc responsable à la fois de la taxation et la perception des revenus, de l'ensemble des comptes à payer, du traitement de la paie et du respect des règles d'octroi des contrats. De plus, elle élabore chaque année un budget équilibré qui respecte la capacité et la volonté de payer des citoyens.

Au cours de la prochaine année, la Direction finances et trésorerie s'emploiera à poursuivre l'optimisation des processus. Il est également prévu de poursuivre la coordination des efforts visant à implanter la norme ISO anticorruption au sein de l'administration municipale.



**M. Vincent Lanctôt**  
**Directeur – Communications et technologies de l'information**  
[vincent.lanctot@ville.mercier.qc.ca](mailto:vincent.lanctot@ville.mercier.qc.ca)

Les activités de la Direction des communications et des technologies de l'information visent à offrir aux citoyens de Mercier des informations véridiques, compréhensibles et facilement accessibles, le tout en utilisant des moyens de communication adaptés à leurs besoins. La direction est également responsable des relations avec les médias, de même que de l'entretien



**M<sup>me</sup> Karine Laforest**  
**Directrice – Ressources humaines**  
[karine.laforest@ville.mercier.qc.ca](mailto:karine.laforest@ville.mercier.qc.ca)

Le rôle de la Direction des ressources humaines est de coordonner l'ensemble des activités de développement et de gestion des ressources humaines. Elle offre des services de support-conseil à la direction générale et aux gestionnaires de manière à favoriser une gestion optimale des équipes. Elle œuvre également à soutenir et à renforcer la mobilisation du personnel vers l'atteinte des objectifs stratégiques de la Ville.

La Direction des ressources humaines travaille aussi à attirer et à retenir le capital humain, compte tenu de la rareté de la main-d'œuvre.

Parmi les défis, il faut entre autres prévoir la négociation des conventions collectives et la réorganisation du service de sécurité incendie. Nous souhaitons également mettre sur pied un plan de notre relève et la standardisation des politiques en gestion des ressources humaines.

et le développement de l'architecture informatique de l'administration municipale. Au cours de la prochaine année, la Direction des communications et des technologies de l'information coordonnera la mise en place d'un guichet unique de services aux citoyens.

## MOTS DES DIRECTEURS



### M. Michel Brousseau

Directeur – Travaux publics et génie  
michel.brousseau@ville.mercier.qc.ca

### M. Carl Fiset

Chef de division - Génie  
carl.fiset@ville.mercier.qc.ca

Au cours des prochains mois, la Direction des travaux publics et du génie complétera la mise en place d'une structure organisationnelle des plus compétentes et formée d'employés engagés répondant aux besoins actuels et futurs des citoyens de la ville. Elle développera des outils de planification de ses opérations et des infrastructures municipales et sera reconnue pour l'efficacité globale de son organisation.

#### Quelques projets à venir :

- Réaliser, d'ici le 31 décembre 2018, les projets relatifs au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.
- Réaliser les projets inscrits au programme triennal d'immobilisation.
- Actualisation des plans directeurs des infrastructures afin de permettre les meilleures orientations à long terme pour répondre aux besoins futurs et déterminer de façon optimale les équipements ou travaux requis à court terme.
- Au niveau des opérations d'entretien, établir les niveaux de services souhaités et optimaux et déterminer les ressources requises à l'atteinte des résultats souhaités.
- Mesurer la performance de nos opérations afin d'optimiser nos façons de faire et donner des services de qualité répondant aux besoins identifiés préalablement.



### Me Denis Ferland

Directeur – Greffe  
denis.ferland@ville.mercier.qc.ca

La Direction du greffe s'assure que toutes les procédures, actions et résolutions du conseil de Ville et des acteurs de l'administration municipale, soient conformes aux diverses lois et aux différents règlements applicables. Ce service s'occupe également de recevoir et traiter les demandes administratives, telles que la réception et la gestion des demandes d'accès à l'information ainsi que la garde des archives de la Ville. D'ailleurs, une révision complète du calendrier de conservation des archives et de la gestion de celles-ci se poursuivra au cours des prochains mois.

De plus, la cour municipale relève de la Direction du greffe. À cet égard, il est prévu d'implanter un système de billetterie électronique dans les véhicules de police et pour les inspecteurs de la Direction de l'urbanisme.



### M. Éric Steingue

Directeur – Service de sécurité incendie  
eric.steingue@ville.mercier.qc.ca

Le service de sécurité incendie de la Ville de Mercier assure, par des activités de prévention et par des interventions rapides, la protection des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par d'autres dangers. Le service de sécurité incendie intervient également lorsque son expertise et ses ressources sont appropriées et nécessaires, le tout en conformité avec le schéma de couverture de risques, selon les exigences du ministère de la Sécurité publique.

Les pompiers du service de sécurité incendie assument aussi la fonction de premiers répondants, lorsque l'état de santé et la gravité de la situation l'exigent, de même que pour des cas où le service ambulancier n'est pas en mesure de répondre dans le délai prescrit.

Au cours de l'année, le service de sécurité incendie poursuivra les travaux d'optimisation de son service, de manière à permettre aux citoyens de bénéficier d'une meilleure protection, tout en réduisant les coûts d'opération.



#### SERVICES MUNICIPAUX | TÉL. : 450 691-6090

##### Direction générale – poste 250

Urbanisme et environnement  
– poste 240  
(demande de permis et réglementation)

Finances – poste 230  
(perception, taxation et évaluation)

Greffe – poste 242

##### Communications – poste 235

Ressources humaines –  
poste 239

Loisirs, culture et vie  
communautaire – poste 249

Bibliothèque – poste 314  
16, rue du Parc

Sécurité incendie – poste 521  
1D, rue Gaétan

##### Travaux publics – option 5\* 485, boul. Saint-Jean-Baptiste

\* Composez aussi ce numéro en cas de problèmes urgents concernant la voirie et les infrastructures municipales (aqueduc, égouts, etc.) en dehors des heures d'ouverture des services municipaux.

Lundi au jeudi :  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 12 h

Du 27 juin au 22 août

**CONT'O'PARC**

Apportez votre couverture et venez rencontrer notre animatrice. Elle vous racontera de belles histoires, vous fera bouger et voyager dans le merveilleux monde de l'imaginaire. L'activité est ouverte à tous, notamment aux garderies !



**Une histoire différente chaque semaine !**

**Gratuit**

En cas de pluie, l'activité Cont'O'Parc sera annulée.

**MERCREDI 27 JUIN**  
9 h 30 à 10 h 15  
Parc Raymond-Pitre

**VENDREDI 27 JUILLET**  
9 h 30 à 10 h 15  
Parc Loiselle

**VENDREDI 29 JUIN**  
10 h 45 à 11 h 30  
Parc des Hironnelles

**MERCREDI 1<sup>er</sup> AOÛT**  
9 h 30 à 10 h 15  
Parc Les Cours du Roy

**MERCREDI 4 JUILLET**  
10 h 45 à 11 h 30  
Parc Rémi-Tremblay

**VENDREDI 3 AOÛT**  
10 h 45 à 11 h 30  
Parc des Sorbiers

**VENDREDI 6 JUILLET**  
9 h 30 à 10 h 15  
Parc des Sorbiers

**LUNDI 6 AOÛT**  
18 h 45 à 19 h 30  
Parc Rémi-Tremblay

**LUNDI 9 JUILLET**  
18 h 45 à 19 h 30  
Parc Les Cours du Roy

**MERCREDI 15 AOÛT**  
10 h 45 à 11 h 30  
Parc Coté

**MERCREDI 18 JUILLET**  
9 h 30 à 10 h 15  
Parc Coté

**VENDREDI 17 AOÛT**  
9 h 30 à 10 h 15  
Parc Terrasse Beauport

**VENDREDI 20 JUILLET**  
10 h 45 à 11 h 30  
Parc Raymond-Pitre

**MARDI 21 AOÛT**  
18 h 45 à 19 h 30  
Parc Loiselle

**MERCREDI 25 JUILLET**  
10 h 45 à 11 h 30  
Parc Terrasse Beauport

**MERCREDI 22 AOÛT**  
9 h 30 à 10 h 15  
Parc des Hironnelles



JEUDI

**12 juillet**

**SPECTACLE MUSICAL ET THÉÂTRAL**

**« LA RAVIOLIMANIE »**

Une mini-comédie musicale dans laquelle une dizaine de chansons sont intégrées à une histoire qui met en scène deux personnages : Maria Cannelloni, la chef d'orchestre excentrique et Romano, le sympathique cuistot du restaurant Au joyeux fourneau.

**2 à 10 ans / Gratuit**, incluant un popcorn par personne  
19 h

**Particularités :** Entrée libre, apportez vos chaises, chasse-moustique et couverture !

En cas de mauvais temps, le spectacle aura lieu au centre communautaire Roger-Tougas. Surveillez l'information via le Facebook de la Ville de Mercier

Lieu – Parc Loiselle



VENDREDI

**17 août**

**CINÉMA PLEIN AIR « SHERLOCK GNOMES »**

En cas de mauvais temps, la projection aura lieu au centre communautaire Roger-Tougas. Surveillez l'information via le Facebook de la Ville de Mercier.

**Gratuit**, incluant un popcorn par personne  
20 h

**Particularités :** Entrée libre, apportez vos chaises, chasse-moustique et couverture !

Lieu – Parc Loiselle



MERCREDI

**22 août**

**DOCUMENT-THÉ**

**Projection :**

*Pieds nus dans l'aube*

Francis Leclerc (113 min)

**Adulte / Gratuit** (accès libre pour tous)

13 h 30

Lieu – Salle multifonctionnelle du Manoir Bel-âge,  
1054, boul. Saint-Jean-Baptiste



# HORAIRE ESTIVAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Cet horaire sera en vigueur du **24** juin, et ce, jusqu'au **2** septembre 2018

Lundi, mardi et jeudi **12 h à 19 h 30**

Mercredi et vendredi **10 h à 17 h**

Samedi **11 h à 15 h**

Dimanche **FERMÉ**



SAMEDI

**15 septembre**

De 10 h 30 à 21 h 30

DIMANCHE

**16 septembre**

De 10 h 30 à 16 h

**ARTS ET SAVEURS**

**Au programme :** Produits culturels, produits agroalimentaires, dégustation de tout genre, animation pour toute la famille, prestations musicales, concours de chant, inauguration d'une œuvre d'art publique, etc.

**Gratuit**

Lieu – Parc Loiselle

**Pour plus d'informations :**

Mario Primeau, président

– 514 918-1363

– Facebook Arts et Saveurs de Mercier



## DATES À RETENIR

### ÉVÉNEMENTS ET COLLECTES SPÉCIALES À VENIR

**Ventes-débarras**

8 et 9 septembre 2018

**Collecte spéciale – Surplus de carton**

Mardi 3 juillet 2018

**HORAIRE SPÉCIAL**

**FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA**

**25 juin**

**Tous les bureaux seront fermés**

(incluant la bibliothèque et l'écocentre)

**2 juillet**

**Tous les bureaux seront fermés**

(incluant la bibliothèque et l'écocentre)



# COURSE FAMILIALE



**24 JUIN À 10 H**

**1 km (course ou marche) non chronométrée**

**Simplement pour le plaisir de bouger!**



## PREMIÈRE COURSE FAMILIALE À MERCIER

Petits et grands sportifs, venez bouger en famille !

Que ce soit simplement pour vous dégourdir ou pour relever ce beau défi, venez courir ou marcher ce petit parcours de 1 km et vous amuser en famille ou entre amis ! C'est gratuit !

Vous préférez simplement encourager les coureurs ? Vous êtes bienvenus !

## INSCRIPTION

Période d'inscription du **vendredi 1<sup>er</sup> juin, 9 h, au vendredi 22 juin, 22 h.**

Sur le site Internet de la ville ou en personne à la réception de la Direction des loisirs, culture et vie communautaire, durant les heures d'ouverture.

Votre inscription gratuite inclut :

- un ruban de participation;
- une collation et un breuvage;
- la trousse du coureur (dossard avec numéro et 4 épingles)



## HEURE D'ARRIVÉE

Prévoyez arriver sur le site entre **9 h et 9 h 30** afin de récupérer votre trousse du coureur et de vous enregistrer.



## SÉCURITÉ DES COUREURS

Le parcours est ouvert aux poussettes. Les marcheurs avec poussettes devront se placer à l'arrière à la ligne de départ.

Pour des raisons de sécurité, les animaux, les écouteurs, les patins à roues alignées, les trottinettes, les planches à roulettes, les vélos, etc. sont **interdits** sur le parcours.



Nous vous rappelons de porter des vêtements adaptés aux conditions climatiques (faible pluie, froid, chaleur, etc.).



Tous les participants recevront un ruban de participation. La remise des rubans se fera quelques mètres après le fil d'arrivée afin de ne pas entraver les autres coureurs. Les participants sont priés de récupérer leur ruban tout de suite après leur défi. Aucun ruban ne sera remis après l'événement.

\*\*En cas de conditions climatiques inappropriées, la Ville de Mercier pourrait prendre la décision d'annuler la course le matin de l'événement, vers 7 h, et publiera la décision sur sa page Facebook.

# COMMANDITAIRES DE LA FÊTE NATIONALE

## PRÉSENTATEURS OFFICIELS



## PARTENAIRES MAJEURS



Société nationale  
des Québécois  
du Suroît



**Desjardins**  
Caisse de l'Ouest de  
la Montérégie



## PARTENAIRES DE PRESTIGE



### ORGANISMES PARTENAIRES

- Club Radio-Amateur Sud-Ouest • Corps de cadets 2972 Mercier
- Les Parrains de Mercier • Mercier Ville Fleurie • Objectif Mercier
- Société Saint-Jean-Baptiste

### PARTENAIRES DISTINCTION

- Optium-Canada • Club de golf Belle Vue
- Député Pierre Moreau • Réparations Robert Gervais
- Ville de Sainte-Catherine

138



Stationnements incitatifs / Service de navettes

**CIRCUIT A – CENTRE COMMUNAUTAIRE ROGER-TOUGAS**

- Embarquement : Devant le centre communautaire
- Débarcadère : Intersection des rues Saint-Joseph et Legault
- Départs en continu entre 17 h et minuit

**CIRCUIT B – PARC RAYMOND-PITRE**

- Embarquement : Intersection des rues Édouard-Laberge et Antoine-Couillard
- Débarcadère : Intersection des rues de l'Église et Saint-Denis
- Départs en continu entre 17 h 30 et minuit

— Interdiction de stationnement de 16 h à minuit



Fouille de sac obligatoire



Zone piétonnière



Premiers soins Parent-Secours



**UN ÉVÉNEMENT SANS FUMÉE**

Pas de cigarette et vapoteuse conformément à la Loi sur le tabac

DE RETOUR:  
FEUX D'ARTIFICES

# FÊTE NATIONALE 2018

MERCI À NOS NOMBREUX PARTENAIRES FINANCIERS

**23 JUIN** 🕒 de 18h  
à minuit

**24 JUIN** 🕒 de 9h  
à 15h

**OUVERTURE DU SITE 18h**

**OUVERTURE DU SITE 9h**

Arrivez tôt  
pour profiter  
de toutes  
les festivités!



**18h**

Musique d'ambiance



**19h 15 et 22h**

Spectacle de Patrick Lalonde



**20h 15**

Spectacle de Daniel Boucher

DE RETOUR!



**21h 45**

Feux d'artifices

**FERMETURE DU SITE 24h**

**FERMETURE DU SITE 15h**



**10h à 15h**

Animation familiale / Jeux gonflables /  
Photobooth / Amuseurs publics /  
Parcours d'hébertisme / Maquillage /  
Atelier de jardinage



**10h**

Course familiale (1 km)



**11h à 13h**

Pique-nique familial (apportez vos couvertures) /  
Hot-dogs gratuits / MrFreeze



Fouille des sacs  
**OBLIGATOIRE**  
le 23 juin



Pas d'animaux



Pas de nourriture  
et de breuvage  
le 23 juin



Pas de  
cigarette et  
vapoteuse



Pas de bataille  
sous peine  
d'expulsion



Pas de vélo  
sur le site